



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CGAAER**

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX

# Assemblée Générale de l' AIRMF

Avignon, lundi 27 septembre 2021

Emmanuelle BOUR POITRINAL, présidente de la section Forêts Eau Territoires,  
Gérard FALLON, directeur de projet Eau, co-pilote de la mission PTGE



# **Varenne agricole de l'eau et du changement climatique**

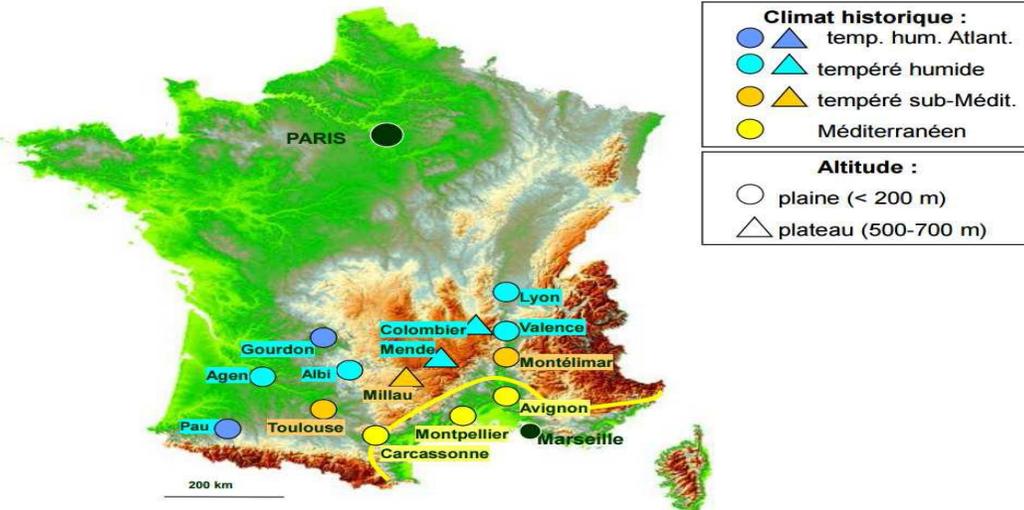
## **Gestion de l'eau : évolutions réglementaires**

### **Projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE)**

# Aridification et méditerranéisation + variabilité accrue

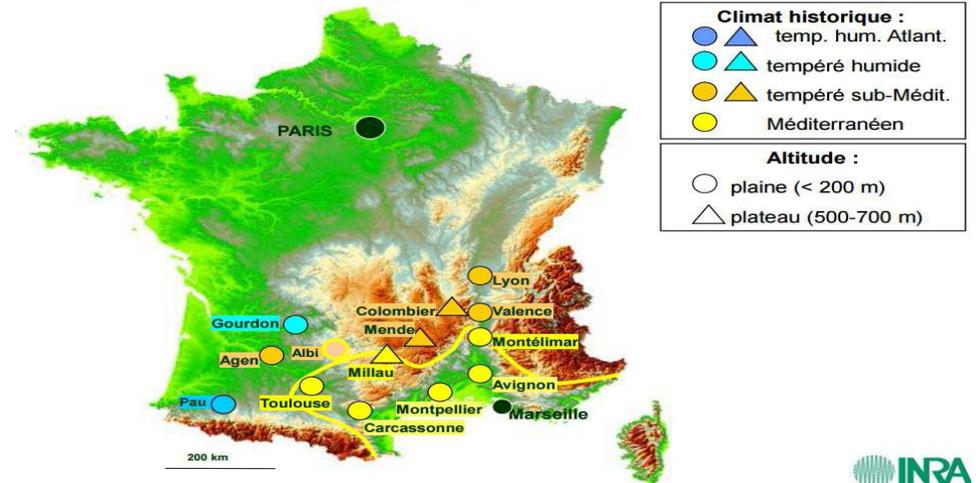
Toulouse, Millau et Montélimar sont déjà devenus méditerranéens

## Climat historique (jusqu'en 1980) des stations

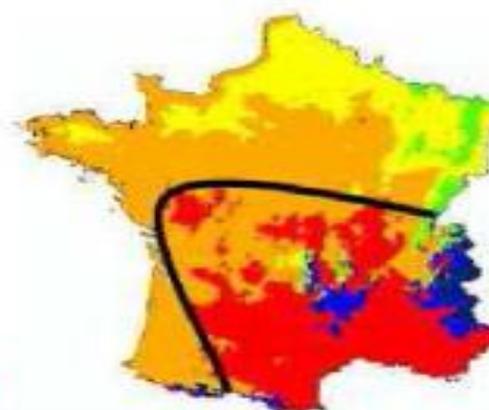


1980

## Climat actuel (2009) des stations



2009



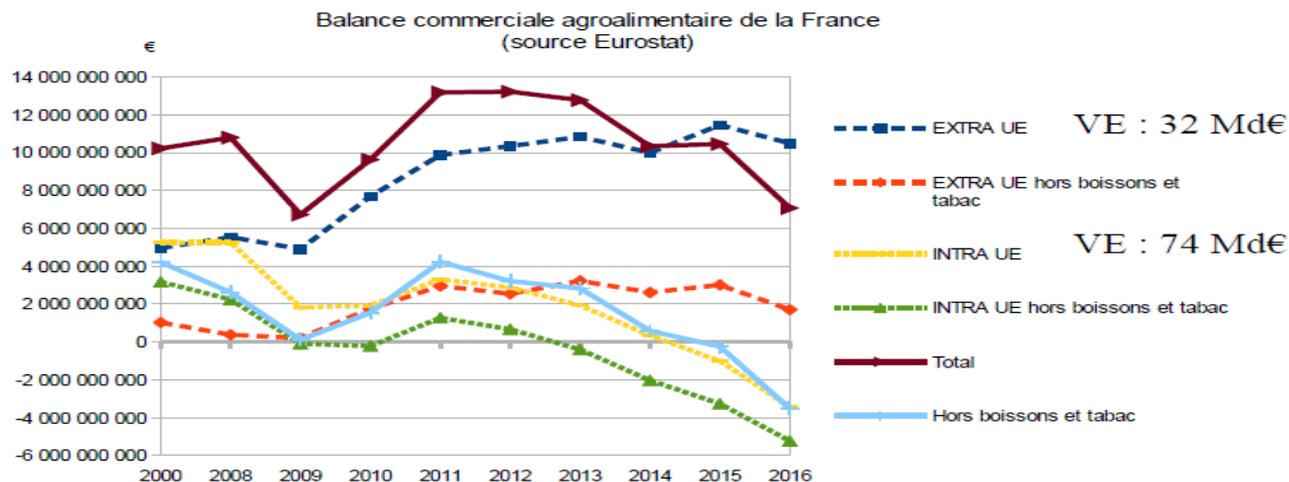
- groupe Alpin
- groupe Sub alpin
- groupe Sapin
- groupe Chênes
- groupe Châtaignier
- groupe Pin maritime
- groupe Chêne vert

Source INRA

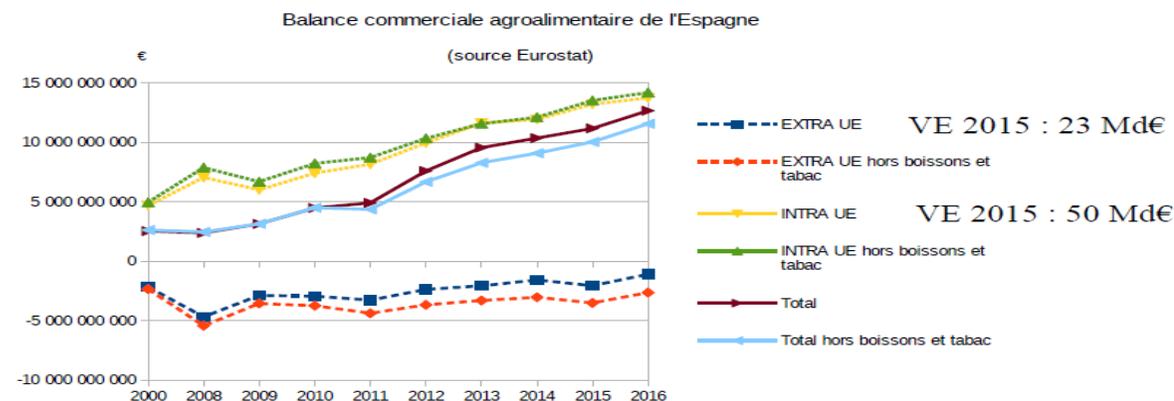
# L'économie

## Balance commerciale agro-alimentaire: La perte de compétitivité française sur 15 ans

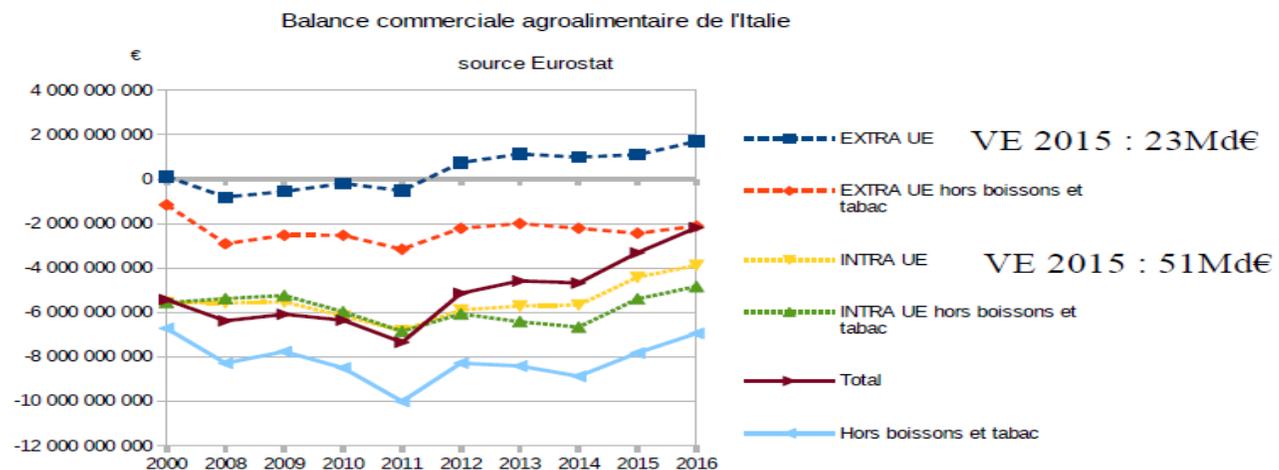
■ France : - 3 milliards € (-8 hors boissons)



■ Espagne : + 10 milliards €



Italie : + 4 milliards €

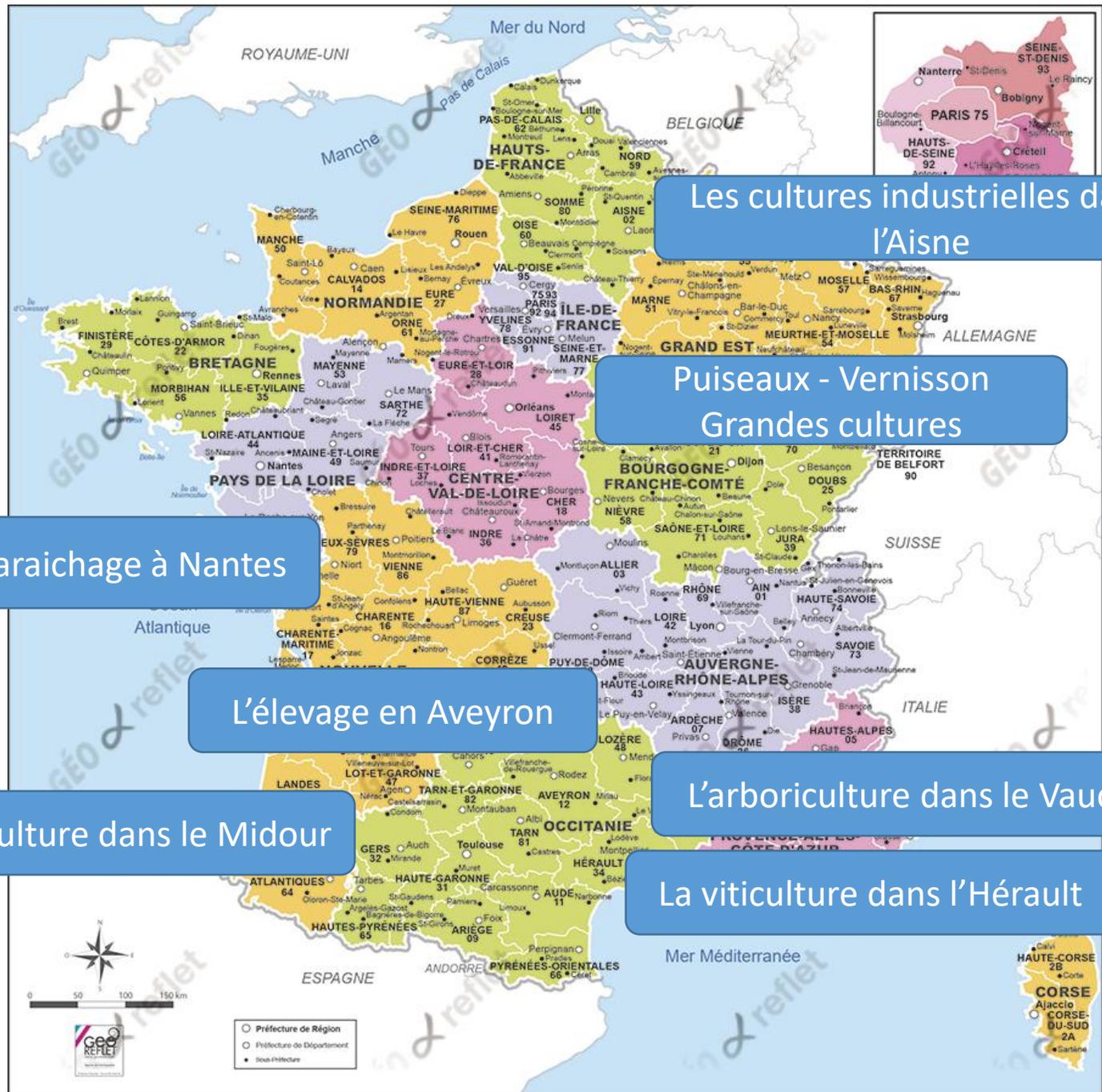


### Coût des calamités agricoles en France :

- Pertes : 600 M€/an
- Indemnisations : 173 M €/an
- Sécheresses = 55% (95 M €)
- Les éleveurs sont les + touchés

# Changement climatique, eau, agriculture

Quelles trajectoires d'ici 2050 ?  
CGAAER CGEDD 2020



Le maraichage à Nantes

L'élevage en Aveyron

La maïsiculture dans le Midi

Les cultures industrielles dans l'Aisne

Puisseaux - Vernisson  
Grandes cultures

L'arboriculture dans le Vaucluse

La viticulture dans l'Hérault

- Travail conduit via
- Des références documentaires,
  - L'analyse de 7 études de cas sur le terrain
  - L'avis d'experts

# Principe général adopté par la mission

- La mission considère que la réponse au CC nécessite **un changement de modèle agricole**, plus économe en eau et protecteur des sols

**ET**

- partout où cela est possible, la mission est favorable au **renforcement de la ressource** en eau, dans le respect du renouvellement de la ressource et du bon état des milieux.

# 7 grandes recommandations

- Accélérer la transformation de l'agriculture pour faire face au CC
- Faire des sols le socle de la stratégie d'adaptation de l'agriculture au changement climatique
- Concevoir et mettre en place l'irrigation de demain: vers une irrigation « de résilience »
- Mettre en place les conditions d'un renforcement acceptable de la ressource en eau pour l'agriculture
- Dynamiser la gouvernance territoriale de la gestion de l'eau
- Connecter plus fortement la recherche, le développement, les filières et agriculteurs confrontés au CC
- **Porter un discours commun MAA / MTES sur l'eau et l'agriculture**

## GESTION DES ALEAS

« Se doter d'outils d'anticipation et de protection dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques »

*Thématique 1 pilotée par Frédéric Descrozaille et Hervé Lejeune*

**Refonte du  
dispositif  
d'assurance récolte  
pour 2023**



circulaire

**Protocole de  
gestion agricole des  
crises de sécheresse**

**Évolution de la  
gouvernance du  
fonds calamités  
(FNGRA) dès 2021**

RAPPORT  
+ 600 M€/an  
+ Loi

Concours de geek  
Hackathon  
↓  
CODES → APPLI etc

## ADAPTATION DE L'AGRICULTURE

« Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales, les infrastructures agroécologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation »

Thématique 2 pilotée par Anne-Claire Vial et Francois Champanhet

QUESTIONNAIRE AUX PARTIES PRENANTES

< 30 septembre Impacts majeurs? Actions prioritaires? Moyens? Difficultés?

### FILIERES

42 interprofessions 7 conseils  
spécialisés FAM

- Impacts
- Leviers amont et aval
- Besoins
- Menaces
- Orientations pr Feuille de route

30 sept

VITI

Fin décembre

RV MAA

Signature de feuilles de  
route

### DIAGNOSTICS TERRITORIAUX / RÉGION

APCA et chambres régionales

- Visualisation des effets du changement climatique
- Groupes de travail régionaux à l'initiative des CRA

→ diagnostics x filières fin décembre

### ATELIERS AVEC LES PARTIES PRENANTES

- irrigation efficiente compatible avec le bon état des eaux et les autres usages
- sélection génétique
- agriculture de résilience à 15 ans

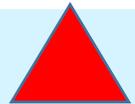
En novembre

→ 2022: plans d'adaptation régionaux

## RESSOURCES

« Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives »

Thématique 3 pilotée par Jean Launay, Luc Servant et Hugues Ayphassorho



**QUESTIONNAIRE AUX PARTIES PRENANTES**

EN COURS

Voies d'accélération des PTGE, (freins leviers),

Mobilisation des ressources (solutions),

Politique d'aménagements/besoins 2050

**OUTILS POUR ACCÉLÉRER  
LES PROJETS  
TERRITORIAUX  
DE GESTION DES  
RESSOURCES EN EAU**

**RESSOURCES  
EXISTANTES  
ET CONDITIONS DE  
MOBILISATION**

**QUELLE POLITIQUE  
D'AMÉNAGEMENTS  
DES TERRITOIRES ET DES  
RESSOURCES en eau  
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS  
À L'HORIZON 2050 ?**

Décembre  
Boite à outils  
opérationnels pour  
accélérer et sécuriser

Décembre  
Propositions  
opérationnelles  
déclinables aux  
différentes échelles



**Feuille de route d'une stratégie  
d'aménagements des territoires et des  
ressources // Evolution de l'agriculture**  
Poursuivre , lancer les travaux en  
Régions/Bassins pour identifier les  
aménagements possibles

# Varenne agricole de l'eau et du CC

→ **Sensibilisation**, information, participation

→ **Janvier 2021 = Point de départ**

- Vision commune MTE MAA
- Initiatives filières
- Initiatives régionales

→ **Des solutions concrètes**

- Feuilles de routes (actions): Filières, Adaptation de l'agriculture au CC/Régions, Stratégies d'aménagements
- Recommandations des Pdots de thématiques au Gouvernement

**RV Mi parcours le 20 octobre avec les ministres**



# **Gestion de l'eau : évolutions réglementaires**

## **Projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE)**

# **Décret 2021-795 du 23 juin 2021 : gestion quantitative de la ressource en eau et gestion des situations de crise liées à la sécheresse**

## *Le décret*

- ***encadre la réalisation d'études d'évaluation des volumes prélevables ;***
- ***renforce la compétence du préfet coordonnateur de bassin (ZRE, volumes prélevables)***
- ***améliore le contenu du dossier de demande et de l'arrêté d'autorisation unique de prélèvement (AUP)***
- ***renforce le statut de prescriptions annuelles du plan annuel de répartition***

# Volumes prélevables (Vp)

- **Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau (article L211-1 du code de l'environnement)**
- **Définition des volumes prélevables et retour à l'équilibre quantitatif « à une échéance compatible avec les objectifs environnementaux du SDAGE »**
- **ESO et ESU**
- **Vp issus d'une évaluation statistique (8 années sur 10)**
- **Comptabilisation des stockages**
- **Rôle du préfet coordonnateur de bassin : pilote et coordonne une « stratégie d'évaluation des Vp » ; s'appuie sur un comité de concertation ; arrête les Vp et en informe les préfets concernés**
- **Rôle des CLE (le cas échéant des EPTB)**

# Autorisation unique de prélèvement (AUP)

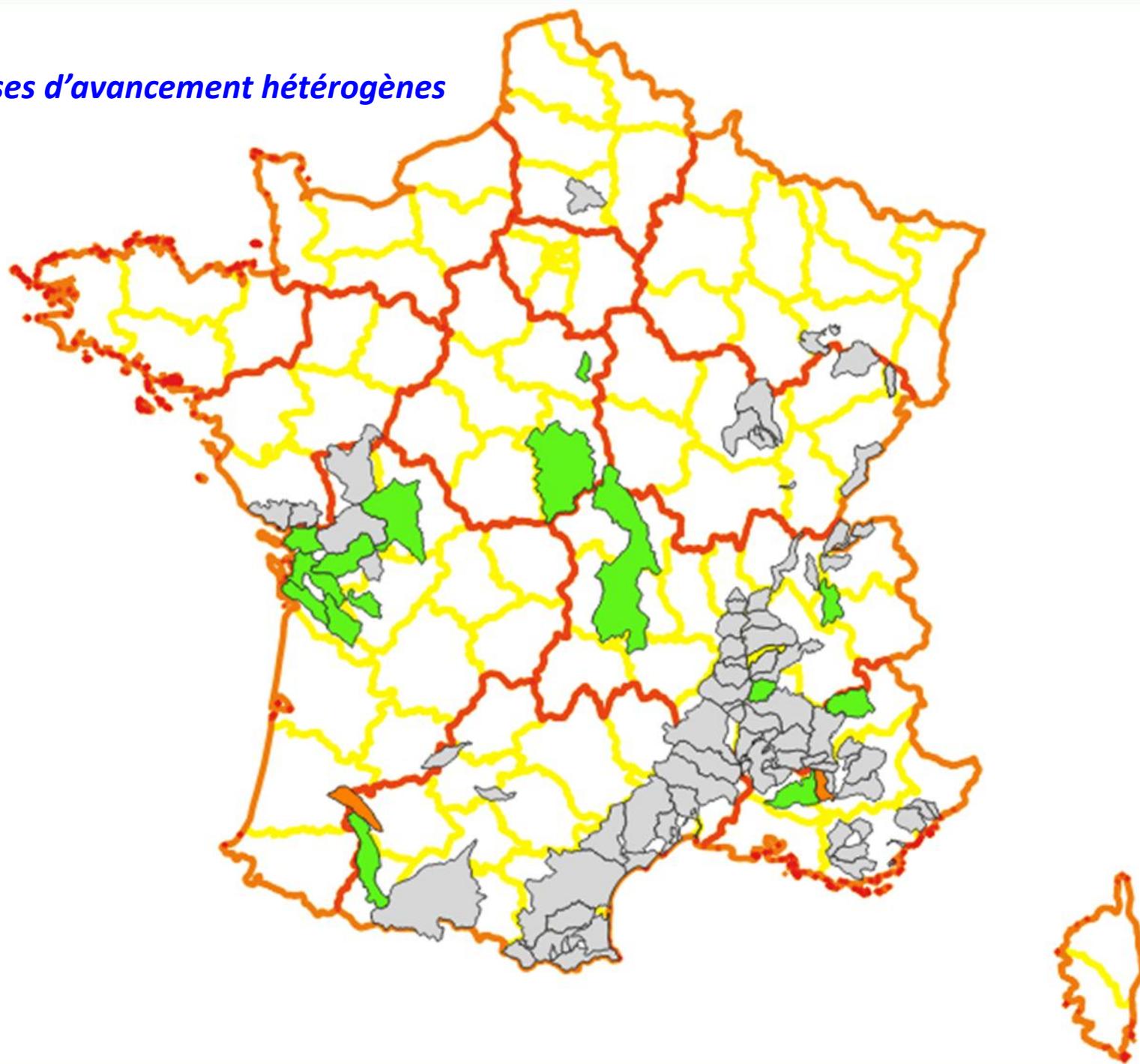
- **Durée (pas plus de 15 ans) avec « échéances intermédiaires de réexamen »**
- **Plan de retour à l'équilibre et possibilité que  $V$  autorisés  $>$   $V$  prélevables**
- **Approbation du plan annuel de répartition (PAR) par le préfet**
- **Notification à l'OUGC, « ce qui vaut notification des prélèvements individuels »**
- **Bilan transmis avant décembre pour et présentation au CODERST**

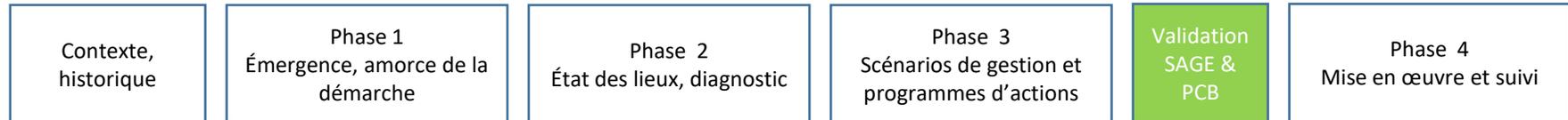


# Mission CGEDD-CGAAER « Appui à l'aboutissement de PTGE »



*Suivi de 15 PTGE à des phases d'avancement hétérogènes*





- Gouvernance, Porteur
- Programme de travail
- Financ<sup>t</sup> démarche
- **Lancement officiel**

- État des lieux
- dont étude HMUC
- Diagnostic partagé
- **Validation du diag.**

- Explor. de diff. Scén.
- Progr. d'actions corr.
- **Sélection d'1 scénario, prog. d'actions, financ<sup>t</sup>**

- Mise en œuvre Actions
- Suivi
- Animation
- **Évaluation**

Lac du Bourget					
Drac amont					
Coulon-Calavon					
Plaine de Valence					
Charente aval-Bruant					
Seugne					
Seudre					
Adour amont					
Boutonne					
Allier aval					
Cher-Yèvre-Auron					
Clain	Protocole sans PTGE				
Curé					
Serein-Armançon					
Puiseaux-Vernisson					

- Midour
- Tescou
- Pyrénées-Orientales

vigilance  
 conflit  
 réalisé  
 en cours  
 Absence de consensus

# Diversité des contextes des PTGE suivis

- **Niveau d'ancienneté de la démarche de résorption du déséquilibre quantitatif**
- **Importance du déséquilibre**
- **Poids de l'irrigation**
- **Articulation – ou pas – avec un SAGE : son règlement, sa structure porteuse**
- **Ressources mobilisées pour le retour à un équilibre : strictement locales vs transfert, stockage multi-usage vs stockage dédié à un usage**
- **Contentieux avec annulation de décisions de l'autorité administrative**

# Leviers de la réussite

- Choix initiaux : concertation et financement public important
- Trois leviers déterminants pour la réussite :
  - **La gouvernance** : organisation, légitimité reconnues par les parties prenantes, confiance
  - **Leviers techniques** : les volumes prélevables en basses eaux, les transferts de prélèvements dans l'espace et dans le temps, choix des cultures et des pratiques agricoles...
  - **Équilibre économique du projet** : Qui paye ? Pour quels usages ?

## Implication des acteurs et mise en place de la gouvernance du projet territorial

Situation	Difficultés - Risques	Voies de réponses
<p><b>Implication distante, attentiste, faible, nulle, tardive, en marge</b></p> <p><i>Acteurs non convaincus, méfiants</i></p>	<p>Difficulté de lancement de la démarche, risque de gouvernance déséquilibrée, « n'embarquant pas » tous les acteurs</p>	<p>Information/ alerte auprès des services départementaux de l'État (préfet, DDT) :</p> <p>Importance des phases informelles préalables au lancement de la démarche</p> <p>Importance d'un portage public ou mixte ; Importance de l'animation</p> <p>Éléments de cadrage</p>
<p><b>Implication forte ou très forte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>implication professionnelle (OPA) ;</i></li> <li>▪ <i>implication des collectivités (exercice de la compétence eau, enjeux de pouvoir territorial),</i></li> <li>▪ <i>implication environnementaliste parfois militante des ONG</i></li> </ul>	<p>Polarisation de l'initiative locale</p> <p>Difficultés de mise en place du comité de pilotage et d'établissement d'une feuille de route</p>	
<p><b>Pas de leader territorial</b></p>	<p>Difficulté à tenir le rythme et à prendre des arbitrages</p>	
<p><b>Positionnement de l'État</b></p>	<p>État facilitateur / régalien</p>	
<p><b>Point de vigilance : l'animation territoriale</b></p>	<p>Difficulté si absence d'animation, animation présente mais non experte, animation experte mais non neutre ↗</p>	

<b>Difficultés de dialogue entre acteurs</b>		
<b>Situation</b>	<b>Difficultés - Risques</b>	<b>Voies de réponses</b>
<b>Dialogue existant, mais enjeux plus ou moins disjoints, potentiellement concurrents</b>	Cohérence du périmètre ? Interdépartementalité	S'assurer de la cohérence et de l'acceptation locale du périmètre
<b>Dialogue existant, mais conciliation difficile d'enjeux jugés concurrents</b>	« Lectures » différentes du territoire (potentialités du milieu, usages) et à la construction du projet de territoire	Assurer la transparence des décisions relatives à la gestion de l'eau pour contribuer à l'instauration de la confiance
<b>Dialogue absent ou rompu (boycott)</b>  Confrontation de modèles et de légitimités : remise en cause par les ONG du modèle agricole intensif ; contestation de l'accaparement de l'eau « bien commun » par une minorité d'usagers irrigants, désaccords autour de la notion de « souveraineté alimentaire » ; désaccords sur la notion d'équité de l'accès à l'eau (dont accès à l'eau des nouveaux irrigants)	Confrontation d'approches, clivages importants (économie/ environnement ; urbain/rural) ;  Risque d'un tour de table incomplet ou déséquilibré, risque de blocage de la démarche territoriale  Évolution contentieuse de la démarche	Apport d'un regard extérieur (Garant ?)  Intérêt de travailler sur un « scénario zéro » s'appuyant sur le diagnostic  Analyse des décisions de justice, en liaison avec la DDT(M) ; examen de la qualité des études d'impact

## Liens entre planification de l'eau (SDAGE, SAGE) et projet de territoire

Situation	Difficultés - Risques	Voies de réponses
<b>Difficultés liée à l'élaboration des nouveaux SDAGE</b>	Sur Loire-Bretagne : bassins du Curé et du Clain soumis au risque de réductions immédiates des autorisations de prélèvement d'eau agricole si pas de PTGE validé par le PCB avant approbation du SDAGE	Alerte auprès des services de l'État (département et bassin)
<b>Évolution à rythmes différents des démarches de planification et de projet</b>	Risque de contradiction entre PTGE et SAGE pour cause de calendriers non synchrones et risque de mise en difficulté de l'État	Mise en œuvre des actions sans regret, progressivité nécessaire des réalisations et nécessité de suivi environnemental et économique

## Connaissance incomplète / non partagée du territoire et de son fonctionnement

Situation	Difficultés - Risques	Voies de réponses
<p><b>Références territoriales anciennes ou incomplètes, n'intégrant pas les effets du changement climatique, à actualiser (notamment en matière de volumes prélevables)</b></p> <p><b>Absence de données détaillées et complètes sur l'irrigation (surfaces et nature des cultures irriguées et leur évolution)</b></p> <p><b>Connaissance incomplète des volumes d'eau stockés</b></p>	<p>Difficulté de réaliser un état des lieux objectif et de parvenir à un diagnostic consensuel</p> <p>Incertitudes ou désaccords sur les capacités du milieu à fournir les ressources en eau à hauteur des besoins exprimés, y compris pour le remplissage hivernal des retenues</p> <p>Difficultés de réalisation d'une étude volume prélevable : portage, prestataire, financement, calendrier et délais d'élaboration</p>	<p>Réalisation ou actualisation des études préalables - Regard de la mission sur les cahiers des charges, quid du financement ? (plan de relance ?)</p> <p>Données irrigation : pas de solution immédiate, alerte sur la nécessité d'un dispositif de collecte de l'information (OUGC ?) Quels moyens financiers ?</p> <p>Connaissance du stockage : appui de l'imagerie satellitaire</p>

<b>Élaboration et mise en œuvre du projet de territoire</b>		
<b>Situation</b>	<b>Difficultés - Risques</b>	<b>Voies de réponses</b>
<p><b>Territoire « ne partant pas de la feuille blanche » en matière de gestion territoriale de l'eau</b>, engagés dans des démarches contractuelles quantitative et/ou qualitatives, antérieurement à l'instruction du 7 mai 2019 [PGRE en Rhône-Méditerranée, CTGQ en Loire-Bretagne, PGE en Adour-Garonne]</p>	<p>Comment s'appuyer sur l'existant pour bâtir un PTGE dans l'esprit de l'instruction du 7 mai 2019 ? Quid des « projets valant PTGE » ?</p>	<p>Appui à l'identification des voies de transition, des « briques manquantes » et des conditions de leur mise en œuvre</p> <p>Opportunité d'un cadrage juridique du PTGE ?</p>
<p><b>Faiblesse des analyses économiques et financières pour orienter le choix des actions du PTGE</b> (instruction 7 mai 2019)</p>	<p>Difficulté à identifier plusieurs scénarios suffisamment contrastés et à évaluer les retombées pour le territoire ;</p> <p>Incertitudes sur la soutenabilité de certains scénarios</p>	<p>Guide IRSTEA : intérêt du « scénario zéro » ; appui de l'approche typologique ?</p> <p>Études socio-économiques : examen des cahiers des charges ou des études réalisées</p>

## Élaboration et mise en œuvre du projet de territoire

Situation	Difficultés - Risques	Voies de réponses
<b>Possibilités de faire évoluer la répartition de l'eau entre les agriculteurs le plus souvent restreintes. « Accaparement » ?</b>	Limitation de la valeur ajoutée sur le territoire Réduction de l'acceptabilité du projet	Fonctionnement des OUGC : modalités de réponses aux nouvelles demandes, transparence du traitement des demandes
<b>Choix d'un scénario et validation du PTGE</b>	Capacité et modalités locales d'arbitrage Modalités de validation par les instances de bassin	Cf. gouvernance  A préciser
<b>Mise en œuvre des actions</b>	Avancer concomitamment sur toutes les actions (économie d'eau, évolution des assolements, stockage  Difficulté de réalisation des ouvrages	S'assurer de la solidité juridique des dossiers  Importance d'un dispositif d'observation et de suivi